Christian Rouge & Associés
Commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

ACSEL CONSEIL ELEVAGE
LES SOUDANIERES
01250 CEYZERIAT

SIRET N° 307 625 749 00014

ASSEMBLEE GENERALE
DU 6 DECEMBRE 2019

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon
49 bis, rue Professeur Rochaix – 69003 LYON
Tél. 04 72 68 94 15 - Fax 04 72 68 94 16
SARL au capital de 40 000 € - RCS LYON 484 777 099 - NAF 6920Z - TVA FR 27 484 777 099

Christian Rouge & Associés
Commissaire aux comptes

ACSEL CONSEIL ELEVAGE

LES SOUDANIERES
01250 CEYZERIAT

SIRET N° 307 625 749 00014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2019

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ACSEL Conseil Elevage, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les principes comptables définis par la législation comptable, et visés au chapitre « REGLES ET METHODES COMPTABLES » de l'annexe aux états financiers, ont été normalement appliqués,
- Les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que la présentation d'ensemble de ces comptes, sont conformes aux dits principes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon
Le 20 novembre 2019

Le Commissaire aux Comptes
Christian ROUGE & Associés
Valérie BERLIOZ
Commissaire aux Comptes

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/06/2019	30/06/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	13 277	13 277		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	220 990	197 107	23 883	34 722
Autres immobilisations corporelles	583 487	463 985	119 501	138 408
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	79 162		79 162	79 144
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 352		1 352	1 352
ACTIF IMMOBILISE	**898 268**	**674 369**	**223 899**	**253 627**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	37 085		37 085	35 954
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 168 079	58 888	2 109 191	2 148 613
Autres créances	321 437		321 437	213 544
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 063 435		1 063 435	1 062 981
dont actions propres :)				
Disponibilités	576 516		576 516	501 734
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	60 276		60 276	57 465
ACTIF CIRCULANT	**4 226 828**	**58 888**	**4 167 940**	**4 020 290**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**5 125 096**	**733 257**	**4 391 839**	**4 273 917**

Rubriques		30/06/2019	30/06/2018
Capital social ou individuel	(dont versé :)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		26 145	26 145
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)	1 164 075	1 153 503
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		35 756	10 571
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		**1 225 975**	**1 190 219**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		81	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		389 325	271 794
Dettes fiscales et sociales		745 049	765 630
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		90 943	97 890
COMPTES DE REGULARISATION			
›duits constatés d'avance		1 940 465	1 948 384
DETTES		**3 165 863**	**3 083 698**
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		**4 391 839**	**4 273 917**

Rubriques	France	Exportation	30/06/2019	30/06/2018
Ventes de marchandises	19 930		19 930	3 247
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 945 076		2 945 076	2 872 164
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**2 965 006**		**2 965 006**	**2 875 410**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			217 487	259 775
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			33 990	107 391
Autres produits			5	3
PRODUITS D'EXPLOITATION			**3 216 489**	**3 242 579**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			15 310	
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			82 425	74 540
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1 132	-3 515
Autres achats et charges externes			1 447 298	1 452 742
Impôts, taxes et versements assimilés			51 720	55 568
Salaires et traitements			1 154 216	1 153 190
arges sociales			322 834	368 887
OTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			75 064	88 915
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			17 249	25 056
Dotations aux provisions				
Autres charges			12 389	15 004
CHARGES D'EXPLOITATION			**3 177 374**	**3 230 386**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**39 115**	**12 193**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			270	272
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			18 386	21 160
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**18 656**	**21 432**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			39 515	36 780
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**39 515**	**36 780**
RESULTAT FINANCIER			**-20 859**	**-15 348**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**18 255**	**-3 155**

Rubriques	30/06/2019	30/06/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 953	25 208
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 223	9 067
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**22 176**	**34 275**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 306	18 188
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 369	2 360
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**4 675**	**20 549**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**17 500**	**13 726**
. ..rticipation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**3 257 320**	**3 298 286**
TOTAL DES CHARGES	**3 221 564**	**3 287 714**
BENEFICE OU PERTE	**35 756**	**10 571**

L'exercice social clos le 30/06/2019 a une durée de 12 mois.
Le résultat net est de 35 755,88 €.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Ces éléments d'actif immobilisé n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation.

Conformément aux nouvelles dispositions des nouvelles règles relatives aux actifs (Réglement ANC 2014-03), les immobilisations pouvant être amorties par composants ont été étudiées. Toutefois, cette méthode n'a pas été appliquée du fait d'une incidence non significative.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

DISPONIBILITE

Les valeurs disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale. Un état de rapprochement justifie le solde.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS, COMPLEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITES ASSIMILES

Les engagements pris sont ceux définis par la convention collective en matière d'indemnité de départ à la retraite et représente 127 343 €.

CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

Le CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 68 509 €. A cela s'ajoute 2 594 € de CICE lié aux résultats du Gie Mael.
Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.
Au bilan, il a été imputé en Créances sur l'Etat. Ce "produit" correspond au crédit d'impôt dont le remboursement va être demandé.
Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'année civile précédent la date de fin de l'exercice.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 277		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	219 290		1 700
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	543 773		35 929
Matériel de bureau, informatique, mobilier	53 297		5 359
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**816 360**		**42 988**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	79 144		18
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 352		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**80 496**		**18**
TOTAL GENERAL	**910 133**		**43 006**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			13 277	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.			220 990	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport		35 564	544 138	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		19 307	39 349	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**54 871**	**804 477**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			79 162	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 352	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**80 514**	
TOTAL GENERAL		**54 871**	**898 268**	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 277			13 277
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	184 568	12 539		197 107
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	418 597	50 696	35 564	433 729
Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 065	7 129	16 938	30 256
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**643 229**	**70 364**	**52 501**	**661 092**
TOTAL GENERAL	**656 506**	**70 364**	**52 501**	**674 369**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	69 321	17 249	27 682	58 888
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**69 321**	**17 249**	**27 682**	**58 888**
TOTAL GENERAL	**69 321**	**17 249**	**27 682**	**58 888**

Dotations et reprises d'exploitation	17 249	27 682
Dotations et reprises financières		
Dotations et reprises exceptionnelles		

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 352		1 352
Clients douteux ou litigieux	47 229	47 229	
Autres créances clients	2 120 849	2 120 849	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	850	850	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	702	702	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	71 103	71 103	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	34 674	34 674	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	111 569	111 569	
Débiteurs divers	102 539	102 539	
Charges constatées d'avance	60 276	60 276	
TOTAL GENERAL	**2 551 145**	**2 549 793**	**1 352**

ntant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	81	81		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	389 325	389 325		
Personnel et comptes rattachés	123 114	123 114		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	144 220	144 220		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	474 507	474 507		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	3 209	3 209		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
roupe et associés	46 878	46 878		
tres dettes	44 065	44 065		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 940 465	1 940 465		
TOTAL GENERAL	**3 165 863**	**3 165 863**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	30/06/2019	30/06/2018	Ecart
408100	FRS FACT.NON PARVENUES	-110 526,24	-110 511,53	-14,71
419800	CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	-24 656,40	-60 750,45	36 094,05
428200	CHGES A PAYER CONGES PAYES	-88 715,98	-85 096,46	-3 619,52
428600	PERSONNEL CHARGES A PAYER	-34 397,91	-41 964,00	7 566,09
438200	CHARGES SOC./CONGES A PAYER	-34 784,65	-36 768,20	1 983,55
438600	ORG.SOCIAUX CHGES A PAYER	-30 664,10	-38 614,09	7 949,99
448600	ETAT CHARGES A PAYER	-1 380,00	-1 390,00	10,00
468600	CHARGES A PAYER	-3 505,93		-3 505,93
518600	INT.COURUS A PAYER	-80,55		-80,55
TOTAL		**-328 711,76**	**-375 094,73**	**46 382,97**
TOTAL		**-328 711,76**	**-375 094,73**	**46 382,97**

Compte	Libellé	30/06/2019	30/06/2018	Ecart
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	60 276,09	57 465,24	2 810,85
487000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-1 940 465,48	-1 948 383,76	7 918,28
TOTAL		**-1 880 189,39**	**-1 890 918,52**	**10 729,13**

Compte	Libellé	30/06/2019	30/06/2018	Ecart
409800	RRR A RECEVOIR FOURNISSEURS	11 071,42		11 071,42
418100	CLIENTS FACTURES A ETABLIR	48 937,67	58 107,96	-9 170,29
468700	PRODUITS A RECEVOIR	82 300,00	2 034,91	80 265,09
518700	INTERETS COURUS A RECEVOIR	9 235,95	9 235,90	0,05
TOTAL		**151 545,04**	**69 378,77**	**82 166,27**
TOTAL		**151 545,04**	**69 378,77**	**82 166,27**

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
REGULARISATION FOURNISSEURS ET CLIENTS	926	
EXERCICES ANTERIEURS	1 345	
CONTRAVENTION	35	
VALEUR NETTE COMPTABLE ELEMENTS ACTIF CEDES	2 369	
TOTAL	**4 675**	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
GULARISATION FOURNISSEURS ET CLIENTS	4 185	
EXERCICES ANTERIEURS	8 768	
PRODUITS CESSIONS ELEMENTS ACTIF	9 223	
TOTAL	**22 176**	

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
REGULARISATION FOURNISSEURS ET CLIENTS	1 110	672000
REGULARISATION MSA	234	672000
TOTAL	**1 344**	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
GULARISATION FOURNISSEURS ET CLIENTS	8 768	772000
TOTAL	**8 768**	

REINTEGRATIONS			BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	35 756
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'impôt sur le revenu				
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements)			Amort. Excédent. (art. 39-4 CGI) et autres amort. non déductibles	
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art.39-4 du CGI			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	
Fraction des loyers à réintégrer (crédit bail immobilier et levée d'option)			Dont part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	
Provisions et charges à payer non déductibles			Charges à payer liées	35
Amendes et pénalités	35		à des états non coopératifs	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI			Charg. Financ. (212bis)	
Impôt sur les sociétés				
Quote-part				13 015
Bénéfices réalisés par Sté de person. ou un GIE	13 015		Résultat art.209B	
Moins-values nettes à long terme relevant du taux de 15 % ou 19 % (ou 12,8 % : pour l'I.R.)				
Moins-values nettes à long terme relevant du taux de 0 %				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs		- plus-values nettes à court terme - plus-values soumises au régime des fusions		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM				
Réintégrations diverses	Intérêts excédentaires		Zones entreprises	5 500
Déficit étranger antérieurement déduit par les PME			Quote part PV à taux 0	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage				
			TOTAL REINTEGRATIONS	54 306

DEDUCTIONS			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats				
Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (ou 12,8 % : entreprises soumises à l'I.R.) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				
Régime stés mères et filiales : produit net actions, parts d'intérêts quote-part à déduire				
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer				
Majoration d'amortissements				
Abattement sur bénéfice et exonérations			Entreprises nouvelles	
	Reprise d'entreprises en difficultés		Pôle de compétitivité	
	Jeunes entreprises innovantes		Restruct. Défense	
	Sociétés investissements immobilier côtées		Bassin emploi à redyn.	
	Zone franche urbaine- TE		Zone franche d'activités	
	Revitalisation rurale		Bass. urbain à dynam.	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM				
Déductions diverses	Créance dégagée par le report en arrière du déficit			71 576
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				
			TOTAL DEDUCTIONS	71 576

RESULTAT	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		17 270
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		17 270

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT		30/06/2018
ORIGINES		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		10 571
Prélèvements sur les réserves		
	TOTAL I	**10 571**
AFFECTATIONS		
Affectations aux réserves	- Réserve légale	
	- Autres réserves	10 571
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	TOTAL II	**10 571**

RENSEIGNEMENTS DIVERS	30/06/2019	30/06/2018
ENGAGEMENTS		
Engagements de crédit-bail mobilier		
Prix de revient des biens pris en crédit-bail		
Engagements de crédit-bail immobilier		
Effets portés à l'escompte et non échus		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
Sous-traitance	555 072	545 248
Locations, charges locatives et de copropriété	22 658	21 574
Loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		
Personnel extérieur à l'entreprise	387 739	429 942
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires, hors rétrocessions	9 564	20 073
Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		
Autres comptes	472 266	435 906
Dont cotisations versées aux organisations syndicales et prof.		
TOTAL	**1 447 298**	**1 452 742**
IMPOTS ET TAXES		
Taxe professionnelle	1 543	1 865
Autres impôts et taxes, dont taxe intér.produits pétroliers	50 177	53 703
TOTAL	**51 720**	**55 568**
T.V.A.		
Montant de la T.V.A collectée	582 964	
Montant de la T.V.A déductible sur biens et services, hors immobilisations	282 899	
DIVERS		
Montant brut des salaires figurant sur la DADS1 ou modèle 2460	1 142 597	
Plus-value en franchise d'impôt, première option pour le régime simplifié		
REGIME DE GROUPE		
Société : résultat hors groupe	P-V 15 % / P-V 19 %	P-V 0 % / Imputations
Groupe : résultat d'ensemble	P-V 15 % / P-V 19 %	P-V 0 % / Imputations
	Mère, filiale	N°SIRET sté mère
Numéro du centre de gestion agréé		
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés	0	0
Filiales et participations : liste prévue par l'article 38 II, annexe III du CGI jointe à la déclaration		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt pour l'entreprise donatrice (art.238bis-4 du CGI)		
Montant de l'investis. qui a donné lieu à amortis. exceptionnel chez l'entrep. investisseur (art.217 octies)		

Date d'arrêté	30/06/2019	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2016	30/06/2015
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					
Nombre d'actions					
- ordinaires					
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 965 006	2 875 410	2 813 046	2 997 901	2 017 111
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	100 387	39 148	57 252	158 660	108 716
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	64 631	28 577	52 737	178 199	84 067
Résultat net	35 756	10 571	4 515	-19 538	24 649
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	0	0	0	0	0
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	43	45	44	49	33
Masse salariale	1 154 216	1 153 190	1 105 402	1 213 328	804 791
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	322 834	368 887	347 047	390 589	254 629